

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 198-2018
Type d'intervention: Motion
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2018.RRGR.562

Déposée le: 06.09.2018

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Gerber (Reconvilier, PEV) (porte-parole)

Cosignataires: 3

Urgence demandée: Non
Urgence accordée:

Séance du Bureau du Grand Conseil: du
Grand Conseil: Bureau du Grand Conseil
Proposition du Bureau du Grand Conseil:



Sortie de législature ou des fractions à la foire de Chindon

Le bureau du Grand Conseil est chargé :

de planifier la sortie de législature 2019, ou la sortie des fractions 2020, de manière unique le premier lundi de la session du mois de septembre à la foire de Chindon.

Développement :

Chaque premier lundi du mois de septembre a lieu la foire de Chindon à Reconvilier dans le Jura bernois. Cette foire, jusque dans les années 70, plus grande foire de chevaux d'Europe, est aujourd'hui une des plus grande si ce n'est la plus grande foire journalière de Suisse avec quelques 550 exposants et plus de 40'000 visiteurs. La foire de Chindon trouve son origine en 1632 et est depuis 2017 inscrite au patrimoine immatériel de la Confédération. Son rayonnement va bien au-delà du canton de Berne.

La session de septembre du parlement cantonal commence toujours la première semaine de septembre et rend ainsi la visite de la foire impossible à tous les députés cantonaux. Etant donné, que la sortie de législature ou la sortie des fractions se fait le mardi suivant la foire, le motionnaire demande à ce que cette sortie soit une fois, soit en 2019 ou en 2020 déplacée au lundi

et que l'ensemble des députés se rendent à la foire de Chindon et puissent ainsi découvrir un événement majeur ayant lieu dans notre canton.

Destinataire

- Grand Conseil